

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

24 AVRIL 2019

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT AU PROTOCOLE RELATIF À LA CONVENTION SUR LE
TRAVAIL FORCÉ, ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À
SA CENT TROISIÈME SESSION, GENÈVE LE 11 JUIN 2014⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°801 (2018-2019) n°1 et 2.

Article unique

Le Protocole relatif à la Convention sur le travail forcé, adopté par la Conférence internationale

du Travail à sa cent troisième session, Genève, le 11 juin 2014, sortira son plein et entier effet.